ASSISTANCE

AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- → Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous de toutes les contraintes adminstratives.
- → Bénéficiez d'une expertise forte et reconnue sur le contrat d'apprentissage.
- → Economisez votre temps et sécurisez vos démarches, confiez nous vos formalités.



Contenu de l'offre

→ Etude de faisabilité

- · Information générale sur l'apprentissage ;
- Étude individuelle / spécifique de votre projet de recrutement :
- · Aide au recrutement
 - Assistance au contrat d'apprentissage (en toute sécurité, garantie, sans défaut, satisfait ou remboursé...)
- La validation et la sécurisation du contrat (saisie des données du contrat);
- La transmission de la convention d'aménagement de la durée du contrat ;
- · Le calcul de la rémunération de l'apprenti ;
- · La transmission du contrat à l'OPCO pour dépôt.

→ Assistance post signature / Accompagnement à l'exécution du contrat / SAV du contrat

- Aide aux formalités (établissement des avenants, rupture du contrat, ...);
- Conseils personnalisés (temps de travail, temps de repos, jours fériés, autorisation de travailler, travaux dangereux, ...);
- · Déclaration préalable à l'embauche ;
- Veille sur les informations juridiques.

Public

→ Chef d'entreprise

90%

des entreprises accompagnées par les CMA sont satisfaites!

Contactez

votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat

www.artisanat.fr



